

JOURNAL L'AUTAN

Le souffle du Tarn à Paris

EDITO

FRANÇOIS SIRE

Président de
l'Association des
Tarnais de Paris

Tiens revoilà le journal "l'Autan, le souffle du Tarn à Paris", allez-vous vous dire. Effectivement notre journal a connu une longue éclipse, dont je porte la seule responsabilité. Mais lors de notre dernière Assemblée Générale, qui s'est tenue début mars, j'ai partagé ma difficulté à le gérer à l'assistance et Martine Chevalier, déjà en charge de nos relations avec la presse m'a proposé de reprendre le flambeau. Ce qui m'a bien sûr boosté ! Qu'elle soit ici remerciée. Il aurait en effet été dommage de laisser en déshérence

notre journal trimestriel qui s'inscrit, je le redis, dans le temps long c'est-à-dire qu'il propose des articles de réflexion plutôt intemporels. A son propos, je me suis amusé à interroger "Le Chat" la version française de l'Intelligence artificielle générative produite par la société Mistral (et donc concurrente du fameux chatgpt). Je lui ai simplement demandé à partir de quand elle trouvait des traces de notre journal. Et voici ce qu'elle m'a répondu... Je ne sais pas s'il faut mettre des guillemets quand l'IA nous écrit,

comme on le ferait pour un auteur qu'on citerait, mais voici sa réponse :

"La première trace du journal L'Autan publié par l'association Tarn et Paris remonte à 1894, lorsque l'association a été officiellement constituée sous la présidence de Camille Sagnes. La première manifestation de l'association a eu lieu le 15 décembre 1894, ce qui pourrait également marquer le début de la publication du journal"

Il aurait donc été dommage qu'un journal plus que centenaire meure de sa belle

mort par ma faute ! Je remercie donc les membres du comité de rédaction du journal (Gérard Alaux, Christian Cavallé, Colette Faure Ligou, Claire Lise et Etienne Raynaud désormais rejoints par Martine Chevalier) pour leur soutien actif. J'espère néanmoins que ce petit rappel sur l'histoire de notre journal ne pèsera pas trop sur leurs épaules. Et selon la formule consacrée, bonne lecture à toutes et tous (n'hésitez pas à nous faire des commentaires en retour sur ce que vous avez aimé ou pas dans ce numéro 8).

DES MOTS ET DES IDÉES À LA RÉGALADE

CHRISTIAN CAVALLÉ

La régalade est une façon de boire en portant la tête en arrière et en versant la boisson dans la bouche sans que le récipient renversé et tenu à bout de bras au-dessus de la tête touche les lèvres : le jet continu du liquide tombe directement au fond du gosier. En diverses contrées on utilise ou on utilisait pour cela des gourdes, des cruches, cruchons ou gargoulettes, voire certains pichets.



J'ai découvert cette façon de boire un jour de 1950 ou 1951 ; j'étais accueilli dans une famille d'agriculteurs du village de Rouairoux (près de Labastide-Rouairoux) ; pendant les repas, il n'y avait aucun verre sur la table mais une bouteille contenant un vin d'un assez faible degré d'alcool, une bouteille que les convives utilisaient tout à tour pour se désaltérer sans souiller le goulot, grâce à un bouchon très spécial, un bouchon prolongé par une tube conique de trois centimètres pour l'écoulement du liquide avec sur le côté, assurant la continuité du jet, un tube mince et très court pour l'entrée de l'air (de semblables becs verseurs surmontent des bouteilles à huile). La tablée des gens du cru attendait, curieuse et narquoise, que le visiteur essaye de boire à la régalade ; en général il ne s'y risquait pas et on lui apportait charitablement un verre.

Je ne sais pas si cet usage, à ma connaissance, ignoré des agriculteurs et vignerons de la vallée du Tarn, était jadis habituel dans toute la Montagne noire, dans d'autres parties du Tarn ou de l'Occitanie.

Ce souvenir est celui d'un fils de vignerons qui aime évoquer et retrouver les sensations vives éprouvées en croquant les grains de raisin à même la grappe, en foulant pieds nus la vendange puis en respirant l'odeur de sa fermentation, en recevant et en déglutissant la fraîcheur et la saveur cascades du vin dans la gorge lorsque l'on boit à la régalade.

COMPTE-RENDU LO BIAÏS

CHRISTIAN CAVALLÉ

... car chaque chose a plusieurs biais et plusieurs lustres [aspects éclatants]...

-Montaigne

Un numéro de la Revue du Tarn* a présenté un dossier substantiel et passionnant sur "lo biaïs" (prononcez lou biaïs) dans la culture et dans le parler occitan. Le mot prend sens dans ce parler en évoquant diverses qualités : l'ingéniosité, la débrouillardise, l'adresse, l'astuce, l'inventivité, l'expérience, le savoir-faire, le bon sens... Mais la biassa peut être la mauvaise manière d'agir (cf. le français "biaiser"). Les auteurs des divers articles examinent les emplois du terme "biaïs" notamment dans diverses expressions (des emplois sans doute plus variés et nuancés que dans le français), les multiples vertus du "biaïs" dans l'artisanat et les techniques de construction, la fabrication de jouets, le piégeage ainsi que dans un art comme la sculpture... Des vertus comparables à celles de la mètis (l'intelligence rusée) selon les philosophes grecs, vertus dont Ulysse est le héros.



Chaque année, à la fin août, une Fête du Biaïs – fête des savoir-faire du paysan traditionnel – a lieu à la Maison de Payrac dans la commune de Nages (non loin de Lacauze).

*Revue du Tarn,
Juin 2023, n°270

Fondée en 1875, la revue est une publication trimestrielle de la Fédération des Associations Culturelles et Intellectuelles du Tarn.



DES BRIBRES DE
NOTRE HISTOIREMAGIE BLANCHE EN
MONTAGNE NOIREEntre mythes et réalité :
le procès de la "sorcière"
de La Récuquelle

CLAIRE LISE RAYNAUD

Sorcières, de nos jours, cela a-t-il un sens ? Peut-on, en médecine, faire cohabiter l'empirisme et la médecine scientifique ? Grand débat !

Depuis des siècles, que l'on y croit ou pas, on s'interroge sur les pouvoirs de la magie blanche : phytothérapeutes, guérisseurs, magnétiseurs, rebouteux...ont-ils leur place dans notre magnifique société si rationnelle ?



Peu de lieux reculés des campagnes du Tarn, des Monts de Lacagne à la Montagne noire en passant par le Sidobre échappent à la longue et incroyable histoire de la sorcellerie.

Cependant, "la sorcière de La Récuquelle" est le seul exemple tarnais de procès en sorcellerie en 1485, cas dramatique et révélateur de la période de la "chasse aux sorcières".

Que s'est-il réellement passé dans ce hameau du sud du Tarn, commune de Labruguière ? Pourquoi autant de haine et de violence ? C'est quoi la sorcellerie au XXIème siècle ?

Peyrona Bachène, épouse, puis veuve de Jean Galibert, dit "le bâtier" (le bouvier ou le laboureur) est plus connue sous le nom de Galiberta ou la Galiberte. Dans les milieux ruraux, et ceci jusqu'à nos jours, il est habituel de donner des surnoms aux gens (leur métier, leur défaut : "l'aureilhut" est celui qui a de grandes oreilles...), mais aussi de féminiser les noms de famille : en occitan, c'est une règle acquise.

Peyrona (Peyronne) est originaire du village de Burlats. Elle a 30 ans au moment des faits (époque de Charles VIII et Anne de Bretagne).

Peyronne, est très croyante et très superstitieuse, comme tous les gens au XVème siècle, surtout dans les milieux ruraux où la superstition est le plus souvent liée à l'ignorance.

Par manque d'argent dans sa famille Peyronne est placée chez un apothicaire de Lautrec, Pierre L'Argentier. Chez cet apothicaire Peyronne manifeste un réel intérêt pour les plantes. Elle apprend leurs propriétés et la préparation des remèdes.



Peyronne se marie et s'installe chez son mari Jean Galibert, éleveur dans le hameau d'Agrifolha (grifoul en occitan, c'est le houx). Les "anciens" que j'ai interrogés disent qu'autrefois la région était envahie par le houx. Agrifolha devient plus tard La Récuquelle, hameau sur le territoire de Brugeria (Labruguière), enclave catholique

très forte, dépendant de l'Abbaye de Saint-Pons depuis la construction de l'Église Saint-Thyrs en 1313.

Peyronne, déjà veuve, au moment des faits, élève seule ses 3 jeunes enfants.

Malheureusement pour Peyronne et ses enfants, c'est la période de la "chasse aux sorcières" sévissant partout en Europe du Moyen-Age jusqu'au XVIIIème siècle "les Lumières".

Superstition, magie, peur de la mort, du diable...les puissances maléfiques font partie du quotidien dans les campagnes où "le diable et le bon dieu" font bon ménage. On s'accommode des deux, dans une vie courte, difficile, jalonnée de souffrances et de deuils.

Peyronne en est le meilleur exemple : elle va à la messe, elle se confesse, achète même une indulgence, elle vénère les saints et la Vierge Marie.

Dans ce contexte du bas Moyen-Age (Moyen-Age tardif), la foi catholique de Peyronne est aussi populaire que sa médecine.

La Galiberte connaît les herbes et plantes qui soignent et acquiert très vite, grâce à sa formation, une réputation de guérisseuse dans toute la contrée.



Qu'utilise Peyronne pour soigner ceux qui la consulte ? Sans jeu de mots "ce n'est pas sorcier" ! Les plantes qu'elle utilise sont connues depuis la nuit des temps : tisanes, onguents, cataplasmes, décoctions, massages...

Il m'est impossible de toutes les citer, elles sont utilisées encore aujourd'hui, souvent récupérées par des laboratoires pharmaceutiques : l'arnica, l'euphorbe, la pervenche sauvage (appelée violette des sorcières), la mauve officinale, l'angélique (l'herbe aux anges), la bétouine, l'écorce de saule blanc (utilisé aujourd'hui dans la fabrication de l'aspirine), et tant d'autres !

Hélas, on répand le bruit de sorcellerie à cause de la mort tragique de certains de ses malades : mauvais dosages ? ou tout simplement morts naturelles ?

S'ajoute aussi un autre "handicap" pour Peyronne : elle est femme, jeune (30 ans), veuve, voilà qui est intéressant, d'autant plus qu'elle est

propriétaire (maison, terrains, animaux).

En effet, outre les superstitions et la peur du diable, on peut considérer que cette affaire de sorcellerie est aussi un problème de voisinage et de jalousie : une jeune veuve propriétaire : cas typique d'accusation de sorcellerie !

Précisons aussi, qu'en matière de justice féodale, c'est le Seigneur, influencé par l'Église, qui décide de l'ouverture d'un procès en sorcellerie, et, s'il y a condamnation, celle-ci entraîne systématiquement la confiscation de tous les biens de l'accusée. Biens qui vont au Seigneur, qui "bon prince", peut en distribuer en cadeau aux avides, jaloux prêts à tout, surtout de faire de faux témoignages.

On peut dire sans se tromper, que le sort de Peyronne était couru d'avance !

La Galiberte est arrêtée et emprisonnée le 12 mai 1485, dans la tour carrée du château médiéval de Brugeria (il ne reste aujourd'hui de l'ancien château que la tour et la porte d'entrée, le château fut reconstruit au XVIIème siècle).

Comme aucun homme de loi résidant à Brugeria ne veut se charger de l'instruction du procès, Peyronne est restée 15 jours dans un cellule totalement isolée, sans interrogatoires

et sans savoir ce qu'étaient devenus ses enfants.

Les raisons du refus des juges est trop long à expliquer.

C'est donc le notaire de Sorèze, Maître Antoine Robert, qui est "sommé" par le Seigneur de Labruguière, Maître Jehan Daleyre, d'instruire le procès en sorcellerie, assisté du co-seigneur de Montaud Philippe Voisin. Le procès commence par l'écoute des témoins : tous à charge bien sûr !



Voici quelques exemples écrits dans les actes du procès, procès écrit 10 ans plus tard, en occitan, sur un rouleau de parchemin et conservé aux archives départementales. En 1876, Emile Jolibois l'a réécrit en français (avec des erreurs compte-tenu du manque de maîtrise de l'occitan du XVème siècle).

"elle empoisonne les animaux"

"à la messe, pendant la lecture des évangiles, elle tourne le dos à l'Autel"

"elle jette des sorts en invoquant les démons...certains seraient devenus fous et réduits à l'état de bêtes".

"elle a partie liée avec le diable qu'elle appelle Baraban, Barabos, Baussabut (Belzébut) avec lequel elle a des rapports



sexuels ...elle a commis des infanticides..."

"elle détourne les orages", elle a détourné un orage à Escoussens, elle a dit à l'orage : "vaï-t-en al bos negre, pelar d'enfans ! va-t-en au bois nègre (noir) châtieur d'enfans."

Le 6 juin, le notaire Antoine Robert (dit le trasset : le tabellion ?), le Seigneur Jehan Daleyre, le bayle Pierre Fabre (dit posset : qui tousse ou qui a de l'asthme), et 5 habitants vont au domicile de Peyronne pour perquisitionner. Ils cherchent un petit sac de basane blanche qui contiendrait du poison en poudre. Avec cette poudre, et l'aide du diable, elle aurait empoisonné Jean Fabre (lou fabre : le forgeron), et fait mourir un bœuf de Jean Segulier (dit le comprador : le maquignon, le négociant) ; Or Jean Segulier fait partie des 5 témoins à charge !

Le bayle Pierre Fabre pose les scellés sur la porte de la maison, les 3 enfants sont nommés gardiens de la maison, et livrés à eux-mêmes car tous les biens ont été réquisitionnés.

Peyronne nie toutes les accusations, mais sous le feu des questions réitérées, jour après jour, de façon violente, elle avoue sa rencontre avec le diable et avoir mis : "de la poudre de crapaud séché et 3 araignées broyées" pour l'administrer, avec d'autres

remèdes, à Jean Colombié du Reclot, pendant 9 jours.

C'est le point crucial pour les juges : Jean Colombié est mort seul, dans les bois, et surtout sans confession ni extrême onction ! En réalité, selon les gens soignés par La Galiberte, le breuvage ingurgité par Jean Colombié était composé, comme d'habitude, des 3 plantes : orties, sauge et bétoune (décoction connue depuis l'Antiquité).

Ajoutons, toujours d'après les actes du procès, que Jean Colombié était simple d'esprit, battait ses parents et faisait des crises de démence.

Toujours d'après les actes, Peyronne explique qu'en vrai guérisseuse, elle ne se fait jamais payer, demande juste "une miche de pain pour ses enfants". Elle supplie les juges de leur donner du pain "ils ne mangeraient plus que des trognons de choux tous les deux jours".

Le 9 juillet, le procès est terminé. Peyronne

Galibert est accusée de sorcellerie et condamnée à mort. Les actes disent : "ruse et complicité avec le diable, paroles magiques diaboliques contre le commandement de Dieu et usage de poisons", puis la sentence prononcée par Maître Boyer " ... sera cremada...et qui aytal fara, aytal pendra... " (...elle sera brûlée et consumée... et qui ainsi fera, ainsi sera punie...).

On lui fit parcourir la ville, la corde au cou, accompagnée de tous les magistrats, les ecclésiastiques et une infime partie de la population. Les habitants avaient tous été convoqués, "pour le spectacle", très peu s'y sont rendus, pour eux La Galiberte était une guérisseuse qui possédait un savoir dont ils avaient besoin au quotidien.

"on la brûla sur un bûcher et on dispersa ses cendres au vent"

Il est précisé dans le parchemin qu'elle a été brûlée au croisement d'un chemin menant à La Recuquelle et d'une route (probablement aujourd'hui la D 60) reliant Labruguière à Escoussens.

Pendant des siècles, il y eut un crucifix à ce croisement (je l'ai souvent observé, malheureusement sans appareil photo). Bizarrement, ce crucifix a été

enlevé au début des années 2000. Après enquêtes, personne n'a pu me donner d'explications. Le mystère perdure. Au coeur du hameau aujourd'hui il y a deux crucifix dont un très moderne, mais fixé sur un socle de pierre très ancien qui ressemble étrangement au socle de l'ancien crucifix. Les "anciens" du hameau n'ont pas d'explication, la municipalité de Labruguière non plus, l'Église catholique semble ne pas être au courant mis à part qu'il y a eu des "missions" dans le hameau

Alors demandons-nous : pourquoi brûler vives les sorcières ? Pourquoi tant de haine et de violence ? Pourquoi la "chasse aux sorcières" ? Pourquoi les femmes ? Qui sont les sorcières et les sorciers aujourd'hui ?



Sources :

Enquêtes personnelles

Archives départementales du Tarn

Labruguière et ses environs – Serge Nègre et Danielle Autha

De Brugeria à Labruguière : 1000 ans d'histoire – Joseph Curvalle

La sorcière de La Recuquelle – Emile Jolibois – 1876/1877



DES MONUMENTS
ET DES PAYSAGESREGARDS SUR
L'ISLE-SUR-TARN

COLETTE FAURE-LIGOU

Le long du Tarn, entre Albi et Toulouse, dans le Gaillacois, l'Isle-sur-Tarn dévoile son incomparable patrimoine.

La bastide-port édiflée vers 1229 par le Comte de Toulouse, Raymond VII, fut la seule dotée d'un port qui lui permit la navigation fluviale et les échanges commerciaux.

Les productions locales -vin, pastel et céréales- assurèrent sa richesse et sa prospérité.

Aujourd'hui, dans cette commune de près de 5000 habitants, diverses activités sont implantées ayant trait aux secteurs agricole, industriel ou administratif.

L'Isle-sur-Tarn conserve, de son passé, une très belle architecture qui invite à la promenade :

La place à couverts, place Paul Saissac, est la plus grande dans ce style du Sud-Ouest autour de laquelle s'organise le tracé des rues en en damiers. Au centre, la fontaine du Griffoul.

Elle constitue le quartier du centre-ville où sont concentrées l'hôtel de ville, l'office de tourisme, les musées, et la plupart des activités commerciales.

L'Eglise Notre-Dame-de-la-Jonquière, d'art gothique, classée monument historique en 1886, conserve un portail roman de la première construction, et un clocher de type toulousain, haut de 50 m, octogonal à partir de la toiture de l'église.

Par ailleurs, deux musées contribuent également à l'attractivité de la cité :

Le Musée Raymond Lafage, du nom du dessinateur et graveur natif de l'Isle-sur-Tarn.

Ce Musée labellisé "musée de France" a été inauguré dans ses nouveaux locaux le 1er juillet 2023. Il présente dans son nouvel espace des collections permanentes :

- les œuvres, dessins et gravures, de Raymond Lafage (1756-1784), ayant trait à des scènes mythologiques, religieuses ou de batailles.

- des œuvres de Cabu, dessinateur et caricaturiste, d'Honoré Daumier, graveur et caricaturiste,

- les collections de verres dits de "Grésigne" de couleur verte ou bleu-vert élaborés entre les XVIIème et XIXème siècles,

- la gravure en taille-douce.

Et des expositions temporaires, actuellement "Pastels - Entre réalisme et onirisme" d'Annette Cunnac.

Le Musée Art du chocolat est un lieu d'exposition, présentant des sculptures et des œuvres d'art en chocolat et un espace culturel et d'animation.

En poursuivant la flânerie, il faut partir à la découverte des superbes maisons anciennes à "poutets", petits ponts reliant les bâtisses à l'étagé.

ASSOCIATION DES
TARNAIS DE PARIS

Notre association a pour vocation de contribuer au rayonnement du département du TARN et de constituer un pont entre le TARN et Paris, d'établir et d'entretenir entre tous ses adhérents des relations amicales et de faciliter entre eux les échanges de services. L'association a aussi pour objectif d'assister les tarnais habitant la région parisienne en leur accordant son aide dans toutes les circonstances où celle-ci peut leur être utile, d'accueillir les jeunes arrivant dans la capitale, de constituer un public pour les créateurs, poètes, écrivains et artistes tarnais d'informer le grand public des richesses touristiques du TARN, de soutenir et développer l'économie du TARN, d'honorer chaque membre à son décès.

SIÈGE SOCIAL

TARN ET PARIS
4 rue de la Gare
92300 Levallois-Perret
07 63 45 23 38
françois@tarnetparis.fr

COTISATIONS

Personne seule : 20€
Couple ou famille : 30€
Syndicats d'initiative
et jeunes de moins
de 25 ans : 10€
Bienfaiteur : 35€

PLUS D'INFOS

www.tarnetparis.fr
Facebook : Association
des Tarnais de Paris
Instagram : tarnais2paris

Président d'honneur
Pierre Galy
Président de l'association
François Sire
Secrétaire générale
Sylvie Verniole Davet
Trésorière
Anne-Marie Bousquet
Rédaction
Gérard Alaux
Christian Cavallé
Colette Faure-Ligou
Jean Frezouls
Claire-Lise Raynaud
Etienne Raynaud
Création graphique
L'Orange Carré

Association loi 1901
Cotisation
1^{er} janvier au 31 décembre